



# MOUEZ MOLENEZ

## BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2025

### MAIRIE

02 98 07 39 05

[contact@mairie-ile-molene.bzh](mailto:contact@mairie-ile-molene.bzh)

### MAIRE : Didier DELHALLE

07 63 15 52 07

### 1<sup>ERE</sup> ADJOINTE : Claudie COROLLEUR

06 89 29 60 71

### 2<sup>EME</sup> ADJOINT : Vincent PICHON

06 43 36 76 03

### LA POSTE

02 98 07 39 00

### POMPIERS

18 / 112

### SAMU

15

### CENTRE MEDICO-SOCIAL

06 07 47 17 78

### CCPI SERVICE DECHETS

02 98 84 28 65

### EAU DU PONANT

02 29 00 78 78

### Le mot du maire

Nous continuons à travailler avec le bailleur social BMH pour la création de 5 logements dans l'école des sœurs, soit 3 studios, 1 T2, 1 T4. Une visite du chantier aura lieu le 26 novembre prochain à laquelle trois cabinets d'architectes participeront. Le projet le plus adapté à Molène sera connu vers la fin de l'année. Le permis de construire sera déposé au printemps 2026 et une livraison des appartements est envisagée en Octobre 2027. BMH exploitera cet ensemble pendant 40 ans, période à l'issue de laquelle la commune récupérera la gestion de l'ensemble immobilier.

Dans le projet global de l'école des sœurs, nous avons conservé la maîtrise foncière des terrains jouxtant le bâtiment de l'école et nous envisageons de les vendre exclusivement à des actifs de l'île afin qu'ils puissent construire leur résidence principale sans droit de revente avant un laps de temps qui reste à définir (10 ou 20 ans). En aucun cas ces terrains ne seront vendus à des acquéreurs souhaitant en faire une résidence secondaire ou du locatif.

Par ailleurs, en ce qui concerne le déploiement de la fibre à Molène, le Président de la Région Bretagne nous a informés récemment qu'il avait signé le marché avec Orange. Une réunion publique a permis de présenter les conditions pour vous et le calendrier de ce déploiement, ces éléments sont rappelés dans ce bulletin municipal.

Afin de régler la problématique de la non gestion des points de collecte de déchets sur l'île, nous travaillons avec la CCPI ; un poste en CDI a été ouvert, et je vous invite à vous rapprocher du service déchets de la CCPI, si vous connaissez une personne intéressée et surtout motivée pour travailler et vivre avec nous.

Le week-end du premier novembre, un acte malveillant (feu) a été commis sur le chantier de l'hôtel « le Castel ». Les conséquences auraient pu être dramatiques. Une plainte a été déposée et une enquête est ouverte. Personnellement je trouve ce type d'acte totalement déplacé et je le condamne fortement. Ce n'est pas avec des comportements irresponsables que nous attirerons de nouvelles activités et de nouveaux habitants.

Pour conclure, je vous rappelle que nous sommes à 4 mois du scrutin des élections municipales. Les listes devront être déposées au plus tard la première quinzaine de février en sous-préfecture.

Didier

Application INTRAMUROS  
Sur [iPhone](#) et [Android](#)



## LA FIBRE ARRIVE SUR L'ÎLE-MOLÈNE !

Mégalis Bretagne (syndicat mixte de Bretagne qui déploie la fibre optique sur le continent), a retenu l'entité Enez Fibre avec **Orange Concessions** afin de déployer la fibre optique sur l'île de Molène.

Enez Fibre s'appuie sur Orange et Constructel pour réaliser les travaux de fibre optique.

**L'objectif est de rendre raccordables 100% des foyers Bretons d'ici fin 2026.**

Concrètement, dès ces semaines prochaines les équipes seront sur le terrain.

➤ L'une des premières étapes du projet de fibre optique, est ce que l'on nomme le relevé de boite aux lettres.

Cette opération sera réalisée sur place par l'entreprise Constructel, et consiste à recenser l'intégralité des locaux de l'île qui sont susceptibles d'avoir la fibre optique.

Ce travail est réalisé depuis l'extérieur sur le domaine public, il est donc logique de voir des véhicules légers et des techniciens Constructel sillonnner l'île.

Nous prévoyons également l'opportunité pour les administrés de faire réaliser gratuitement le pré-raccordement fibre, c'est-à-dire la pose d'une prise optique fibre chez les habitants (qui remplacera à terme la prise ADSL en T) :

➤ Le pré-raccordement possède un fort avantage, car au-delà de la gratuité de l'opération, cela permet de vérifier s'il y a un blocage dans les fourreaux sur le domaine public ou sur le domaine privé.

Cela rend plus faciles les réparations car les engins seront sur place pendant la phase de déploiement, donc plus pratique que de faire venir par la suite des engins du continent.

➤ Afin de préparer ces pré-raccordements, un formulaire d'information donnant un lien vers le site internet Enez Fibre est donc distribué lors du Relevé de Boite aux Lettres par l'entreprise Constructel, mais est également accessible dès maintenant sur le site : <https://enezfibre.bzh>

Une première réunion publique a eu lieu le 18 novembre 2025, et sera complétée pendant l'année 2026 par d'autres moments d'échanges.



### Le raccordement à la fibre, comment ça marche ?

Afin que votre logement soit raccordé à la fibre, il est nécessaire d'installer **une prise terminale optique (PTO)** dans votre logement ou dans votre local à usage professionnel.

Le pré-raccordement correspond à cette opération, effectuée par anticipation, durant les travaux de déploiement du réseau de fibre optique.

Il présente les avantages suivants :

- L'installation est gratuite et effectuée par nos équipes
- Vous gagnez du temps : dès que les offres commerciales seront disponibles, il vous suffira d'activer votre accès en souscrivant une offre Fibre auprès du Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de votre choix.
- Une détection anticipée des éventuels problèmes : toute anomalie identifiée sur le domaine public ou privé pourra être corrigée avant l'ouverture commerciale du service

*NB : les travaux nécessaires dans votre domicile restent de votre responsabilité, mais un accompagnement vous sera proposé pour la création/réparation au besoin.*

**Ce dispositif est recommandé mais pas obligatoire : vous pourrez, bien entendu, être raccordé à la fibre optique à partir de l'ouverture commerciale par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de votre choix.**

## INFORMATIONS

### Spectacle de Noël

Cette année la mairie et l'école vous proposent une après-midi commune pour fêter la fin d'année ! Au programme, un **spectacle** : Angèle l'exploratrice et le message du Père Noël (voir ci-contre), puis un petit **spectacle proposé par les élèves**, et enfin le traditionnel **goûter** de l'Association des Parents d'Elèves. Venez nombreux !

### Mathieu rejoint l'équipe technique de la commune

Mathieu KEROUANTON a pu être embauché à temps complet pour rejoindre l'équipe des agents techniques. Bienvenue à lui !

### Les infirmières ont reçu un tricycle électrique

Offert par la société EDF et la mairie, leur nouveau tricycle est bien apprécié dans les côtes pour le transport du matériel, et limite la fatigue lors de leurs tournées quotidiennes.



### Elections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2026**. Les candidatures se font maintenant sous forme de listes, qui doivent compter entre 9 et 13 noms pour une commune de notre taille, en respectant la parité. Les listes devront être déposées en Préfecture entre le 12 et le 26 février. L'inscription sur liste électorale est toujours possible jusqu'au 4 février (en mairie ou directement sur internet).

### Fédération des Accidentés de la vie (FNATH)

L'association apporte une aide juridique et administrative aux victimes d'accidents de la vie, du travail, de la route, de maladie professionnelle, en situation de handicap.... pour faire reconnaître leurs droits. Aide au montage de dossier MDPH.

Pour tout renseignement : M. Gourmelon Tel. 06 49 84 90 73

Email : [fnath.paysdiroise@gmail.com](mailto:fnath.paysdiroise@gmail.com)

### Suppression du composteur de l'Eglise

La commune avait pris en charge au printemps l'installation d'un composteur et d'un bac permettant la récupération des pots, à l'angle nord de l'Eglise. Malheureusement, malgré l'affichage expliquant l'utilisation de ces équipements, certains usagers n'ont pas respecté les consignes, le vidage de ces bacs s'ajoutant ainsi à la charge des employés communaux. Par conséquent il a été décidé de **retirer ces équipements**. Les déchets doivent maintenant être amenés aux déchets verts pour les fleurs et la terre, aux bacs d'ordures ménagères ou recyclables pour les autres déchets.

## ANGÈLE L'EXPLORATRICE ET LE MESSAGE DU PÈRE NOËL

**Spectacle gratuit ouvert à tous  
Jeudi 18 décembre à 14h, au Theven**

Angèle est une scientifique qui accueille des visiteurs sur son campement pour une journée porte ouverte... en pleine savane ! Une tente de camping, un hamac, une table, un campement tout ordinaire...

Alors qu'elle explique son travail et qu'elle se présente, un étrange message au tamtam retentit... Mais difficile à déchiffrer... Au public de l'aider !



## AGENDA

- 18 décembre (14h au Theven)** : spectacle de Noël, spectacle des enfants et goûter de l'APE
- 20 décembre (17h au Theven)** : cinéma – La merveilleuse aventure de Pinocchio

Geppetto, un fabriquant d'automates, rêvait d'avoir un petit garçon. Il créa avec tendresse un pantin qu'il appela Pinocchio. La Fée Bleue donna vie à Pinocchio et demanda à Jiminy Cricket de lui montrer le monde...
- 31 décembre (18h15 au Roussin)** : vin chaud de fin d'année
- 24 janvier (11h30 au Theven)** : vœux du Maire

# L'ANNUAIRE

## Les associations molénaises

**SNSM Molène**  
[president.ile-molene@snsm.org](mailto:president.ile-molene@snsm.org)

**Amicale Molénaise**  
[www.amicale-molenaise.bzh](http://www.amicale-molenaise.bzh)

**Barr Avel Molenez**  
[barravel\\_molenez@outlook.fr](mailto:barravel_molenez@outlook.fr)

**Spered Ar Mor**  
[speredarmor9@gmail.com](mailto:speredarmor9@gmail.com)

**Atelier partagé**  
[atelier.partage.ile.molene@gmail.com](mailto:atelier.partage.ile.molene@gmail.com)

**Breizh Kayak Evasion**  
 06 71 51 53 30  
[bke.molene@gmail.com](mailto:bke.molene@gmail.com)

**Gym et Bien - Être à Molène**  
[gbem29@gmail.com](mailto:gbem29@gmail.com)  
 Séances de sport tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis (Theven) – marche les lundis et vendredis

**Atelier couture**  
 Tous les mercredis après-midi à la salle polyvalente communale

## Horaires de la mairie

Lundi : 8h-12h et 13h30-16h30  
 Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h-12h

## Les commerces molénais

**Alimentation de proximité**  
 02 98 07 38 81

**Ar Ran An Tri Maen / Chez Céline - Tabac Presse Souvenirs**  
 02 98 07 39 71

**Cap à l'Ouest / Accueillante Locations**  
[personne.estelle@gmail.com](mailto:personne.estelle@gmail.com)  
 06 99 35 02 68

**Chez Albin**  
 06 30 97 16 20

**Crêperie E TI AN GLESKER**  
 02 98 07 39 71

**Gîtes / Restaurant L'Archipel**  
 02 98 07 39 56

**Le Paysage Molénais**  
 06 72 46 68 48

**Navette Aurélie**  
 06 74 11 53 57

**Ô Caillou Bar / Restaurant / Gîtes**  
[ocaillou.molene@gmail.com](mailto:ocaillou.molene@gmail.com)  
[www.ocaillou.fr](http://www.ocaillou.fr)  
 06 12 73 57 85

**Produits de la mer - vente directe Bugale Mildiz**  
 02 98 07 38 14

**Penn ar Bed Molène**  
 02 98 07 39 47

**Refuge de mer**  
[soisic@laroutedespinguins.fr](mailto:soisic@laroutedespinguins.fr)  
 02 98 32 43 93

**Restaurant Au Vent des îles**  
 02 98 07 37 08  
 06 76 07 29 96

	NOVEMBRE	DECEMBRE
<b>CENTRALE</b>		2/3/4
<b>EGLISE</b>		
<b>SEMAPHORE</b>		
<b>SQUARE</b>		16/17/18
<b>ROUSSIN</b>	4/5/6	29/30/31
<b>PEN AN ERO</b>		
<b>KARIT</b>	18/19/20	
<b>MAIRIE</b>		
<b>BOULARD</b>		

**MARCHÉ DE NOËL DES SAUVETEURS EN MER – SNSM PORSPODER LANILDUT**  
 Dimanche 30 novembre à la salle omnisport de Porspoder de 10h à 19h.  
 Artisanat et produits locaux, buvette et bar à huîtres, petite restauration sur place.



Site web de la mairie : [mairie-ile-molene.bzh](http://mairie-ile-molene.bzh)



Sur Facebook : Mairie de l'Île-Molène